

LE TRAVAIL DE LA CIRE

Intervenant : Jacky Schwartz, bijoutier joaillier
8,5 jours / 60 heures en 3 périodes de stage indissociables
du 13 au 16 avril + du 15 au 17 juin + les 24 et 25 septembre 2015
9h-12h et 13h-17h (sauf le 24 septembre pas de stage en matinée)

Limité à 10 stagiaires maximum / Minima de 6 stagiaires

Présentation générale : Ce module de formation a pour objet de découvrir les diverses façons de préparer des travaux en cire afin de réaliser ensuite des fontes (métal, pâte de verre...). C'est donc le travail préparatoire à la fonte à la cire perdue qu'il est question d'aborder ici... mais aussi la suite à donner au travail du fondeur.

Objectif de la formation : Acquérir les techniques de travail de la cire en prévision de fonte à la cire perdue ou autre.

Validation : A la fin de ce module de formation, une fiche de validation des acquis sera remise au stagiaire.

Programme détaillé :

« Cire 1 : Le travail de la cire à plat – approche de la 2D » - les 13 et 14 avril

Découvrir la matière cire et les divers outils et techniques pour la travailler (limage, sciage, gravure...). Le travail en deux dimensions sera expérimenté à travers la réalisation de différents objets.

« Cire 2 : Le travail de la bague en cire » - les 15 et 16 avril

Façonner une bague, puis une chevalière avec la rigueur que cela implique, et vous découvrirez les techniques pour l'ornementer par gravure, par sculpture ou par ajout de matière.

« Cire 3 : Le travail de la cire en volume – approche de la 3D » - du 15 au 17 juin

Entrer de plein pied dans le travail en trois dimension : créer un objet sculpture de petite taille avec tous les problèmes techniques et logistiques qu'il pourra poser, mais aussi envisager les astuces destinées à en alléger le tirage... Vos projets individuels sont les bienvenus !

« Cire 4 : Après le fondeur... Reprise de fonte et polissage » - 24 septembre 13h-17h et 25 septembre 9h-12h et 13h-17h

A l'issue des deux périodes de stage précédentes, vous pourrez sélectionner vos meilleures cires pour les envoyer chez un fondeur afin qu'il réalise une reproduction de cire par injection et un tirage métal (bronze ou argent). A partir de ces reproductions vous pourrez analyser le travail que vous avez produit en vue d'améliorer vos prochains projets, et découvrir comment finaliser vos pièces (nettoyage, polissage...) lorsqu'elles reviennent de la fonderie.

Important : les coûts de fonderie ne sont pas inclus dans le prix du stage !

Public visé : Tous publics

Prérequis : Aucun prérequis pour ce module de formation

Tarif : 730 euros

Inclus dans le tarif : Mise à disposition de l'intervenant et des locaux, matériel et matériaux de base, suivi administratif et pédagogique – Les coûts de fonderie ne sont pas inclus dans le prix du stage

A apporter par le participant : Blouse – Carnet de croquis et trousse équipée (ciseaux, stylos, crayons, crayons de couleur, gomme, colle...) – Masque à poussière – Lunettes de protection

Repas et hébergement : Le temps de pause méridienne étant court (1 heure) nous vous invitons à prévoir votre pique-nique. Il est strictement interdit de déjeuner dans les ateliers et salles de cours, mais vous avez la possibilité de déjeuner au Pôle Bijou Galerie (5 minutes à pied) où vous devez impérativement arriver avant 12h30. Sur place vous pourrez, si besoin, chauffer votre repas (micro-ondes). De nombreuses solutions d'hébergement sont disponibles sur le territoire (camping, camping-car, gîtes, chambres d'hôtes, hôtels...). Leur liste est disponible sur notre site internet, mais aussi sur simple demande à notre secrétariat.

Pour inscription administrative : Les inscriptions à l'avance sont obligatoires - Le nombre de places étant limité les inscriptions sont prises dans l'ordre chronologique de réception des dossiers – Pour être pris en compte, les dossiers d'inscriptions doivent impérativement comprendre :

- la fiche d'inscription dûment remplie et signée
- le règlement intérieur dûment signé
- le droit à l'image dûment signé
- l'intégralité du règlement (possible en plusieurs chèques encaissables de manière échelonnée) ou le dossier dûment complété de prise en charge par un organisme ou employeur
- une attestation d'assurance responsabilité civile personnelle